5me ANNÉE N° 27 PARAIT LE SAMEDI 6 JUILLET 1889

SISTERON JOURNAL

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
Quatre Francs par An
ÉTRANGER : Le Port en sus

BUREAU à SISTERON, rue de l'Horloge, 12
Aug. TURIN, Imprimeur-Gérant
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les bureaux de poste

ANNONCES
Judiciaires (la ligne) 0,20
Commerciales (la ligne) 0,15
Réclames (la ligne) 0,30
Pour les grandes Annonces et les Annonces répétées, on traite de gré à gré.

LA GUERRE AU COUTEAU

La Chambre nous fait assister depuis quelques jours à une série d'incidents qui déroutent et révoltent l'opinion. A droite et à gauche on semble atteint d'une folie de déconsidération réciproque. C'est la marée montante de calomnies, d'injures ou de révélations scandaleuses qui visent des personnalités, mais qui atteignent la dignité même et l'honneur du pays.

Hier encore des députés ont essayé d'envelopper M. Tirard et M. Rouvier dans une vilaine affaire à laquelle les deux ministres étaient complètement étrangers. On s'était procuré, par des procédés du plus pur boulangisme, un de ces rapports dont la commission d'enquête a naïvement confié la rédaction à ses membres réactionnaires. Et avec des passages tronqués de ce rapport, on avait confectionné un article odieux où M. Tirard était traité de repris de justice et M. Rouvier trainé dans la boue.

L'affaire a tourné comme on devait s'y attendre : les accusateurs sont devenus finalement les accusés; M. de la Ferrière a dû reconnaître que les journaux qui s'étaient servis de son rapport pour diffamer le Président du Conseil et le ministre des finances avait travesti la vérité.

Mais une fois encore, le ministère s'était laissé détourner de sa grande voie par des obligations de défense personnelle.

Une fois encore les affaires sérieuses étaient restés en souffrance et les grands intérêts du pays avaient été sacrifiés aux misérables combinaisons des obstructionnistes.

Où tout cela nous mènera-t-il si la majorité n'y prend garde ? Pendant qu'on lutte au Palais-Bourbon contre des moulins à vent, les adversaires coalisés de la République s'organisent tranquillement en vue du renouvellement des conseils généraux.

Et dans chacune de ces tristes séances de la Chambre, ils puisent des arguments dont ils se servent plus tard contre nous lors des élections législatives. N'est-ce pas folie que de travailler de nos propres mains à leur fournir des armes ?

Encore une fois qu'on en finisse avec le budget, qu'on vote la loi militaire et qu'on s'en aille. Il n'est que temps.

Trop de Boue

Si les étrangers devaient juger la France par ce qui se lit dans nos journaux, ou par ce qui se dit à la tribune du Palais-Bourbon, notre nation ne serait plus qu'un ramassis de faiseurs, de voleurs et d'agrefins. et la Chambre des Députés serait une nouvelle caserne, considérablement étendue, d'Ali-Baba et de ses larrons.

Il y a cinq ou six ans, davantage peut-être que s'est répondu dans le pays l'opinion que beaucoup de personnages politiques, ministres, députés, sénateurs, ainsi que certains fonctionnaires, trafiquaient et se servaient de leurs titres ou de l'influence que les fonctions dont ils étaient investis leur donnaient, pour se faire allouer certaines faveurs particulières, et se procurer des bénéfices que l'on a qualifiés, dès la plus haute antiquité parlementaire, du nom significatif « pots-de-vins ».

Des légendes qu'il serait bien difficile de détruire, se sont formées et circulent non-seulement dans les cercles, dans les bureaux de rédaction des journaux, mais même jusque dans les couloirs des Chambres. Chose triste, mais curieuse à constater, nos députés, même ceux qu'une opinion identique devrait rapprocher, ne s'estiment pas entre eux. Qu'un membre de la Chambre émette une idée, rédige un projet de loi sur une question touchant de près ou de loin aux « affaires », et de suite on rencontrera des collègues pour demander quel intérêt un tel peut bien avoir à seutenir ce projet. Dans le public on se représente le Parlement comme une vaste foire aux consciences, où les votes sont à l'encan. au plus offrant et dernier enchérisseur.

Mais c'est principalemant depuis les scandales des affaires Wilson-Grévy que le discrédit où est tombé le Parlement s'est accru et les insinuation, les accusations de toute nature qui vont et viennent des couloirs ou de la tribune du Parlement aux journaux et des journaux aux couloirs ou à la tribune, ont achevé l'œuvre de démoralisations. On ne croit plus, dans le peuple, à la probité des hommes politiques, et l'imagination des masses se représente certains d'entre eux comme étant capables de tout, même de faire assassiner ceux qui les gênent.

Sur cent accusations de ce genre, portées contre des hommes politiques, en trouverait-on une seule de fondé ? Nous ne savons. Il suffirait qu'une seule fut prouvée pour justifier les autres, mais le silence et le mystère dont on a voulu entourer certains scandales a fait germer les autres. Une répression sévère, une éxécution radicale eût peut-être cent fois mieux valu. L'ivraie que l'on pas osé arracher brutalement, dont on s'est modestement contenté de couper les pousses trop longues et trop visibles, a fructifié et produit une semence qui, à l'heure actuelle pourrait bien étouffer la République et avec elle la Liberté.

J. C.

CHRONIQUE LOCALE
ET RÉGIONALE

Sisteron

Souscription publique. — A la lecture dans *Sisteron-Journal*, de l'an-

---

FEUILLETON DU "SISTERON-JOURNAL"

LES
BOURGEOIS DE PONT-CHAVILLE

Par Jean COUESPEL

Alors, le digne soldat ferma la porte derrière lui, et montant rapidement les marches de l'escalier, il parvint au premier étage, se fit indiquer la chambre de madame, et frappa deux ou trois coups. Une voix répondit :

— Qui est là ?

— Formez-vous, madame, et le voleur est-il chez vous ?

— Qui est-là ? répondit la même voix, et de quel voleur parle-t-on ?

Le gendarme déclina ses titres. Alors, madame de Follempré, paraissant fort en colère, parut, à moitié habillée, dans l'encadrement de la porte entrebaillée de façon à ce que ni le gendarme, ni sa belle-sœur, ne pussent entrer.

La belle-sœur recommença son histoire, mais la jeune femme l'interrompit en la traitant de vieille folle, et lui refusa nettement l'entrée de sa chambre, que celle-ci sollicitait, prétextant qu'elle n'oserait jamais rentrer seule dans la sienne, et affirmant ses grands dieux qu'elle avait bien vu un homme, monter sur une échelle et entrer dans la chambre de son frère.

— Mais, si un voleur était entré dans ma chambre, je l'aurais bien entendu, je l'aurais vu, n'est-ce pas ? protestait la jeune femme.

La vieille répliquait qu'elle ne s'était pas trompée, qu'elle avait vu, et qu'elle connaissait assez bien la maison pour être sûre que c'était dans la chambre de sa belle-sœur que le voleur s'était introduit.

Le maréchal des logis eut un mot qui fit trembler la jeune femme.

— Si vous êtes si sûre que ça, dit-il à la vieille, ça doit être ; mais êtes-vous bien certaine que c'était un voleur ? Puisque madame n'a pas vu de voleur, qu'elle ne se plaint de rien, je vais fouiller le reste de la maison, et si je ne trouve rien, nous irons nous coucher, mes hommes et moi.

La recherche n'aboutit à rien, bien qu'on fouillât la maison de la cave au grenier. Le maréchal des logis, avant de se retirer, fit un tour dans le jardin, où il constata, sans trop de surprise, les traces de l'échelle, dont les deux montants, sans doute sous le poids d'un corps lourd, s'étaient assez profondément enfoncés dans la terre de la bordure. Il y remarqua également la trace de pas, et fit observer à son gendarme que le particulier, s'il y en avait un, devait être chaussé de bottines sans clous et à talons fins et élevés. Mais, ajouta-t-il philosophiquement, ça ne doit pas nous regarder ; seul, le mari avait le droit de nous faire entrer dans la chambre de sa femme, et si nous y avions trouvé quelqu'un, ce n'aurait probablement pas été un voleur comme ceux que nous arrêtons d'habitude. Sacristi gendarme Bourganel, était-elle jolie, la petite femme, dans son costume incomplet, que, sans mentir, et sauf la fidélité que j'ai jurée à ma femme, devant le maire et au pied des autels, que je voudrais joliment être à la place de ce voleur-là !

— Marchef, répondit le gendarme, que vous avez bien raison, mais que ça aurait tout de même été dur pour moi de rentrer seul à la brigade.

— Bourganel, répliqua le sous-officier, qu'en ce cas-là, vous auriez pu, subséquemment, faire vos choux gras de la vieille demoiselle.

— Oh, pour ça non, Marchef, elle est encore plus vieille et plus laide que ma belle-mère.

Cependant, les gendarmes étaient sortis et renvoyaient la foule, en disant qu'il n'y avait pas de voleur. La vieille demoiselle de Follempré, en proie à une frayeur plus ou moins réelle, voulait à tout prix que les gendarmes restassent pour cerner la maison. Le maréchal des logis avait dit quelques mots à l'oreille du procureur impérial, qui les avait écoutés en souriant.

— Peste, lui dit-il, maréchal, il faudrait alors tâcher d'emmener la vieille, pour laisser sortir sans bruit celui que vous croyez être là-dedans, et ce doit être lui.

Alors, s'approchant de la vieille fille, il lui offrit galamment de l'emmener chez lui passer le reste de la nuit. Il habitait à quelques pas de là, en compagnie de sa mère et de sa sœur Ce magistrat, encore jeune, était grand ami du sous-préfet.

(*A suivre*)

© VILLE DE SISTERON

nonce de la souscription pour achat d'instruments, un donateur généreux, notre compatriote qui habite Paris, a adressé la somme de cent francs, a la Société musicale. C'est d'un bon augure pour le succès de cette souscription qui est ouverte dès aujourd'hui.

———

Fête Patronale. — Les préoccupations électorales ne font pas oublier que le 14 juillet nous avons à fêter le grand Centenaire. Dans certaines villes on organise, en dehors du programme municipal, des fêtes par quartier, on décore les rues, on pavoise etc. etc., à Sisteron, ou l'on ne manque pourtant pas d'initiative, personne jusqu'ici n'y a songé. Il est temps encore de combler cette lacune et il aura suffit, croyons-nous, de l'rvoir signalée à notre jeunesse républicaine.

———

La Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique, informe les organisateurs de bals, concerts et fêtes publiques qui auront lieu dans la région à l'occasion du 14 juillet, qu'ils ont à se munir de l'autorisation préalable exigé par la loi.

Le présent avis est donné par la Société qui est plus jalouse de prévenir que de réprimer.

———

Volonne. — Favorisée par un temps splendide, la Fête patronale avait attiré dans cette charmante localité une foule énorme. On a applaudi, comme elles le méritent, la *Lyre des Alpes* et la *Lyre Volonnaise*, qui ont exécuté un brillant programme. Le bal a été très animé, malgré une accablante chaleur. L'entrain et la gaîté n'ont également pas fait défaut à la deuxième journée des fêtes et messieurs les organisatenrs doivent être satisfaits des résultats obtenus.

———

Société de tir. — *Fête Nationale.* — Dimanche 7, conformément au programme, il y aura exercices de tir à trois heures au Stand.

Le Conseil d'administration s'est déjà occupé de l'organisation du concours public offert à l'occasion de la Fête Nationale qui, pour marquer l'anniversaire du Centenaire, aura, nous l'espérons, un éclat exceptionnel. — Nous croyons savoir que dans une réunion du Conseil qui aura lieu incessamment, M. le président présentera un projet de classement des Sociétaires dans les concours ; voici quel en serait le résumé : Les membres de la Société de tir sont classés en deux divisions. Dans les concours, et suivant le nombre de prix dont disposera la Société, il en sera attribué à chaque division un certain nombre déterminé d'avance ; tout tireur non sociétaire sera toujours inscrit de droit dans la première division. Par ce mode de classement, et par une répartition équitable des prix, tout sociétaire que' que soit son degré d'habileté au tir, pourra participer aux concours avec des chances sérieuses de succès. Nous aimons à penser que cette proposition recevra l'approbation du Conseil d'administration, et que ses avantages seront appréciés par tous les sociétaires.

— Dimanche a eu lieu la deuxième séance de tir pour les élèves des cours. Avec le zèle dont ils font preuve dans ces exercices les résultats ont été des plus satisfaisants. Elèves et sociétaires, tous se préparent à la lutte du concours du 14 juillet.

———

Manosque. — *Certificats d'études primaires.* — Ecole de filles de Manosque : 15 présentées ; reçues 14.

Ecole de garçons : 9 présentés ; reçus 6.

Collège : 6 présentés ; reçus 6.

A maintes reprises nous nous sommes fait un plaisir d'enregistrer les succès toujours croissants de Mlle Gaubert.

Les chiffres ci-dessus sont assez éloquents pour que nous nous dispensions aujourd'hui de commentaires.

Excursions à Paris

8, 14, 16, 18 et **20** fr. par jour.

En raison du nombre toujours croissant d'étrangers qui arrivent journellement à Paris et de la rareté des logements qui en résulte, nous conseillons à nos lecteurs qui se disposent à aller visiter l'Exposition de s'assurer dès maintenant des conditions de leur séjour. Par suite de son organisation spéciale, l'Agence des Excursions, 25, passage Saulnier à Paris, qui a déjà reçu un nombre considérable de voyageurs et que nous recommandons tout particulièrement, traite à forfait, à des conditions très avantageuses pour le logement, les repas, les entrées à l'Exposition, les promenades en voitures pour visiter les monuments et curiosités de Paris et de Versailles, les entrées aux différentes attractions du soir. Demander le prospectus à l'Agence.

En visitant l'Exposition du Gaz, à l'Exposition, le Président de la République s'est longuement arrêté devant l'installation de la maison *Paul Ressel et Cie*, dont nos confrères de Paris ont si souvent parlé. La chambre à coucher avec le cabinet de travail ont surtout attiré son attention par leur style correct et la richesse des meubles.

ETUDE
de
Me Maurice ESTAYS,
avoué licencié en droit
A SISTERON

—

Extrait de Jugement

DE SÉPARATION DE BIENS

—

Suivant jugement contradictoire du tribunal civil de Sisteron, en date du trois juillet courant, la dame Rose Alphonsine André, épouse du sieur Vial Michel, cultivateur á Saint-Vincent-de-Noyers, avec lequel elle demeure a été déclarée séparée de biens d'avec son mari.

Pour extrait certifié conforme,
ESTAYS.

VARIÉTÉS

—o—

CRITIQUE LITTÉRAIRE

La Chèvre d'Or

Tout en imaginant des trésors, notre touriste rencontre aux pieds de l'Esterel, dans une cabane rustique, un infatigable pêcheur, Patron-Ruf, corailleur intrépide, rude à la peine, rude au parler, mais au eœur d'or « inconscient poête qui, pour que sa femme se sentit heureuse et l'aimât, sur un peu de terre amoncelée par la mer et par l'eau d'un ruisseau lui avait refait une patrie ». C'est de cette petite ***Camargue***, que le touriste, ou l'auteur, commence à nous associer ***aux émotion qu'il traverse*** et à nous faire vivre le rêve merveilleux qu'il rêve tout éveillé.

A la cime d'un pic, dans le soleil, il aperçoit une tâche brillante. C'est Puget-Maure, un paradis de couleuvres, répond narquoisement Patron-Ruf questionné. C'était jadis un village et le séjour des Sarrazins; aujourd'hui y habitent une vingtaine de familles ramassis de Bohémiens, sorciers et braconniers, possedant un trésor, une ***Chèvre en or*** qu'on rencontre la nuit broutant la mousse des montagnes. Jamais personne n'a pu la prendre, tant elle court vite. Mais l'espoir fait vivre. Et puis la féérique bête donne le bonheur et la jouissance à qui sait l'atteindre et s'en emparer, elle ne laisse au cœur de ceux qui l'ont seulement aperçue qu'amertune et insatiables désirs.

Notre touriste part ; le chemin est une ravine Moitié dormant éxténué et rêvant de la chèvre d'or, moitié rêvant éveillé, à la suite d'une chèvre au poil fauve et rutilant et aux sabots jaunes, il arrive de pic en pic droit au village de Puget-Maure.

Là se noue et se complique le drame rustique. Autour de la ***Chèvre*** d'or et du trésor des rois de Majorque. Cet animal fantastique, ces richesses fabuleuses hantent les esprits, enfièvrent les cerveaux. On ne parle plus que de l'ombre et de la clochette : l'ombre d'une pierre à certaine époque de l'année, à certaine heure du jour marque la place où il faut fouiller ; une clochette, depuis des mille ans en la possession du Gazan, porte, gravé, sur son extrême rebord en grec très ancien mêlé de coufique, le secret de l'ombre. Ces imaginations soulèvent les passions, allument les haines, ameutent le village, font voler les pierres, tirer les couteaux, armer les fusils et siffler les balles. Le courage calme et pacifique du touriste a beau faire, il ne désarme pas les colères sourdes, il ne parvient pas à éteindre l'ardeur des soupçons. Il se meut tranquille et doux au milieu de personnages ouvertement et résolument hostiles, mais n'osant le paraitre, froidement antipathiques et répugnant aux voies de fait.

L'objet de cette surexcitation est installé au cœur du village, au Château, chez un ami de Patron-Ruf, M. Honnorat Gazan, vieux capitaine caboteur, brave homme, aimant le muscat, buvant sec et maire de Puget-Maure.

Le franc marin est gouverné par sa fille Norette, ravissante bruue « aux yeux très noirs de velours, noyés d'ombre, malicieux, un peu alanguis et doucement mélancoliques ; enfant par l'âge, femme par la volonté. » Elle gâte à souhait une gentille petite chèvre au poil roux et aux sabots jaunes, ***Miré Janot*** qui porte à son cou la fameuse clochette. Norette connait le talisman, qui porte gravé le secret de l'ombre. Mais Norette n'aime pas qu'on lui en parle. A la moindre question, elle se renferme pour toujours dans un froideur glaciale.

Au château loge dans une écurie, dernier débris de sa fortune, un parent des Gazan, Galfard, « solide gaillard au poil en broussailles, coureur de cabarets, joueur comme les cartes, braconnier, insolent et narquois, à la haine sournoise » et viudicatif. Il soupçonné notre touriste d'être venu pour découvrir le secret de l'ombre et conquérir le trésor à lui seul. Il a ameuté contre lui le village et fait aillance avec un professeur de martingale décavé à Monte-Carlo, avec trois piémontais grands joueurs de couteaux pour voler la clochette et faire un mauvais parti à l'étranger.

Sur un rocher dominant la Fontaine de la Chèvre et appelé Rocher de la Chèvre, un vieux berger Peu-Parle, taciturne et silencieux, estimé sorcier, passe les journées, immobile, à couver du regard un endroit que lui seul connaît, retraite de la Chèvre-fée. Il garde le trésor sans y toucher, mais en jaloux, et n'en laisse approcher personne. « Car dit-il, l'or est la source de toute misère. C'est la femme qui a la clef d'or. Faites vous aimer de Norette. » Le taciturne berger connaît le vieux cadran solaire.

Le curé du village aussi le connait. L'abbé Sébe « petit homme noir comme une taupe, parlant haut, buvant dur, chasseur dans l'âme, et fin tireur » sait la légende de la Chèvre d'or. Il montre au touriste les caractères demi-effacés d'un vieux distique en latin barbare tracé par un Gazan, médecin, disciple de Mesmer, cabaliste et réputé fou parce qu'il était instruit. Son distique parlait d'ombre et de trésor.

Tout conspire contre l'infortnné chercheur ; le village le boude ou le hait ; Norette ne lui montre qu'indifférence et froideur.

Un jour enfin dans une promenade sur mer avec la glaciale Norette, notre pauvre ami s'endort et rêve. Il voit Norette éblouissante de grâce. « coiffée de corail en costume de fée Océane, lui prendre la main et lui montrer ses trésors. » Un choc le réveille ; il voit Norette grave, le visage attristé tenant en ses mains la fatidique sonnette et la lui tendant : « Prenez-là dit-elle, c'est ce que vous voulez de Norette. » Le touriste la prend sans la lire et les yeux sur la jeune fille, il laisse tomber au fond des eaux le précieux talisman.

Le visage de Norette s'éclaire de joie : Le secret du trésor et de l'ombre est perdu pour jamais. La Chèvre d'or a disparu pour faire place à la gentille et fantasque favorite de Norette.

Norette est femme, Norette à la clef d'or : le trésor réel palpable et d'une incalculable richesse appartient à notre aimable rêveur éveillé. Lui seul a su le découvrir et le prendre.

Tel est le riant et doux roman dont nous avons enlevé par un horrible dissection, le charme, l'heureux développement du récit, la conduite habile de l'action et les péripéties du drame. Aprés cette attrayante lecture, il n'est guère de

---

Feuilleton du *Sisteron-Journal*

UN AMOUR DE CURÉ

PAR

ETIENNE SAMOIS

II

Jules Miradour promenait ses dégoûts et son ennui dans le quartier des Roucas Blanc. Dans une rue il vit se dessiner alerte et venir à sa rencontre une silhouette à l'allure délibérée. Il s'avance ; à la physionomie joviale à la gaîté épanouie du visage il reconnait son ami Marius Carabosq.

— Eh bien, lui dit-il, que diable viens-tu faire ici ?

— Chercher un endroit écarté
Ou d'être homme d'honneur on ait la liberté.

— Mais cette liberté on l'a partout.

— Excepté chez les propriétaires. Juges un peu. A Paris, dit-on, messieurs les propriétaires, ne souffrent dans leurs immeubles ni enfants ni chiens. Ils n'y tolèrent que les chats, leurs congénères, qu'ils appellent *leur angola*. En province leur vertu austère les constitue rigides gardiens de la morale et conservateurs des mœurs pures. La lorette épouvante leur chasteté : un pied mignon et cambré les offense ; une fine cheville coquettement modelée sur un bas blanc bien tiré froisse leur pudeur ; un élégant corsage aux saillies gracieuses, hardiment campé sur une jupe pimpante aux molles ondulations « fait monter à leurs yeux de coupables pensées. » Le propriétaire se voile avec son mouchoir en couleur. « Arrière satan, s'écrie-t-il indigné ! Ne souille pas mon immeuble, ne profane pas le sanctuaire de la famille. Va porter ailleurs et plus loin, tes impudiques ardeurs. » Et sa vertu s'irrite, et sa morale s'excite ; et vous voilà poursuivi, pourchassé par une meute de chastetés aboyantes ! Elles suent la calomnie, agitent les dénonciations, trament dans l'ombre les lâchetés les plus basses. Ah ! laisse-moi fuir ces réservoirs vivants d'ignominies ; laisse-moi échapper au noir réseau de leurs infamies ! Une hutte, un désert ; la vue de l'ombrage et de la verdure ! Plus jamais le hideux aspect de ces vilenies. Mais toi, tu fais des tiennes à ce que l'on raconte. Tu conduis dans un hôtel, sous un faux nom, une jeune et charmante almée dans un état intéressant. Et la police va aux renseignements auprès de tes amis. Il paraît que tu travailles dans les avortements. Allons, du calme. Nous te connaissons, nous protestons avec énergie. Mais que diable allais-tu faire dans cet hôtel, sous un faux nom.

— Tu le disais tout à l'heure :

Chercher un endroit écarté
Où d'être homme d'honneur on ait la liberté.

— Tiens, viens avec moi, j'ai ton affaire, un propriétaire qui te laissera libre comme le passereau des Alpes. Et je te conterai mon aventure.

Une autre fois Miradour visitait un vieil ami du quartier latin, Polydore Morangis, avocat sur ses cartes de visite et répugnant aux luttes du barreau.

— Enfin, lui dit-il, enfin je te trouve. Où pouvais-tu te dérober ?

— A Cassis, mon ami, à Cassis. J'espérais y goûter le calme et la tranquillité. Ah ! bien oui ! Je tombe en pleine lutte électorale. Les vanités se remuent pour se mettre en montre et trôner sur le siège municipal. Les animosités travaillent, la lutte s'échauffe ; les plumes frémissent, les presses gémissent, les candidats font des sacrifices et les Maigrot s'enrichissent.

— Que vient faire là ce Maigrot? Qu'est-ce ?

— Ecoute : Dans chaque petite ville il existe toujours un être fluet, malingre et chétif qui glisse partout sa lubrique et venimeuse suffisance. Comme les reptiles dans une mare, il faufile en tout lieu sa vilenie. A son aspect chacun recule de dégoût, et le Maigrot s'impose et règne. Il n'est rien ; il est vil, la répulsion universelle en fait quelque chose. Il s'estime important, il se gonfle et marche en matamore. Il ne sait pas l'ortographe et il s'avise d'écrire. Ses élucubrations sont frappées au coin du génie. Il en est sûr, puisqu'il le pense, et il cherche encore à savoir sa langue En attendant il tranche et régente. Il critique tout et tous et mille autres choses. Il ne juge pas, il récite ce qu'il a maraudé partout. Il est un fantoche ; et chacun en a peur ;

© VILLE DE SISTERON

lecteur qui ne se demande à son tour : où donc M. Paul Arène a-t-il trouvé la clef d'or littéraire, et dérobé le secret d'une étude aussi vraie, aussi fine, aussi délicatement suivie, de l'homme de son caractère, de ses passions et des doux mystères du cœur ?

ANTONIN PERRICHON

REVUE FINANCIÈRE

On a contraint à se liquider certains acheteurs douteux qui s'obstinaient à conserver leur position ; c'est ce qui explique le recul momentané de nos rentes : 3 0/0 84.15. 4 1/2 104.52.

L'action du Crédit Foncier se négocie à 1310

Les obligations foncières et communales à lots 1879. 1880 1885 sont à des prix qui attirent de nombreuses demandes.

La Société Générale présente beaucoup de fermeté à 452,50.

La Banque d'Escompte s'échange à 506,25

Les actions de la Banque de Paris sont à 745, en tenant compte du coupon en paiement c'est un placement à 5 1/2 0/0 que l'on doit recommander.

Les Dépôte et Comptes courants visent le cours de 600.

Le Crédit Lyonnais finit à 667,50.

Marché calme sur le Panama à 54.

Des achats assez importants ont poussé l'obligation des Immeubles de France à 377, elle devrait être à 400 en raison des avantages multiples qu'elle offre.

Les obligations 5 0/0 des Chemins argentins sont recherchées à 451 et 452. Les travaux de constructiou sont construits avec une extrême diligence.

L'oblgation des chemins économiques se tient a 377. Informations. La Banque d'Etat place de la bourse, reçoit des fonds ou des titres pour être employés en reports, arbitrages ou opérations de bourse. Le payement des bénéfices est mensuel. Les versements sont permanents. L'avis de retrait des fonds ou des titres déposés doit être donné un mois à l'avance.

et nul ne souffle sur cette insanité. C'est qu'il en est d'elle comme de la limace, le cœur manque pour la supprimer. Ah ça, voyons, toi, perds-tu la tête ? Dans quel guêpier vas-tu te fourrer. Tu t'enveloppes d'ombre et de mystère, tu t'affuble d'un nom d'emprunt. Tu patronnes chez une sage-femme une personne intéressante. Et voilà que la fleur ne donne pas le fruit attendu. En deux mots, on te soupçonne de manœuvres abortives. Je tiens ces renseignements d'un agent de police.

— Cette délation restée sans suite est l'œuvre de la haine. A la cruauté du coup, à son hypocrisie, à sa perfidie occulte, je pourrais en nommer l'auteur. Le fin mot est à Avignon.

Il partit. Le commissaire central lui apprit obligeamment qu'une plainte partie de Cuguret, signée par l'abbé Babouard, accusait Jules Miradour d'avoir conduit clandestinement à Marseille, chez une sage-femme, pour l'y faire avorter, la nommée Alice Lebatut. — Vous comprenez, monsieur, ajouta le magistrat, que cette plainte est tombée d'elle-même. Elle ne pouvait atteindre un homme de votre mérite et de votre considération.

« A nous deux, maintenant, M. Babouard de Cuguret, dit Jules Miradour en se retirant.

(*A suivre*)

Reproduct. et traduct. expressément interdit

ÉTUDE

DE

Me Elie CHARNIER.

Avoué à Sisteron

VENTE

Par Expropriation forcée

Il sera procédé le cinq août prochain, à neuf heures du matin, à l'audience des criées du tribunal civil de Sisteron, au palais de justice,

A la vente aux enchères publiques, des Immeubles ci-après désignés, situés sur la commune de Châteauneuf-Miravail, canton de Noyers.

PREMIER LOT

Maison, écurie, grenier à foin, loge à cochons, hangard et terres attenantes en nature de labour, vigne et pré, contenant trois hectares soixante-sept ares neuf centiares, au lieu dit Terre-du-Moussu, touchant chemin et Dessaud; numéros 334, 334, 330, 331, 332, 417, 418, 419, 420 et 421. Section C.

Mise à prix, 100 fr. Ci **100 fr.**

DEUXIÈME LOT

Labour et vigne, au lieu dit La-plus-haute-Croix, contenant cent soixante-six ares soixante centiares, touchant chemin et Eysseric. Section C.

Mise à prix, 20 fr. Ci **20 fr.**

TROISIÈME LOT

Labour au lieu dit les Audrives, contenant seize ares soixante-et-dix centiares, touchant du midi et du couchant vallon; numéro 415. Section C.

Mise à prix, 5 fr. Ci **5 fr.**

QUATRIÈME LOT

Vague, labour et vigne, au même quartier des Audrives, contenant dix-sept ares quarante centiares, touchant Audibert et Dessaud; numéro 475, 476 et 477. Section C.

Mise à prix, 5 fr. Ci **5 fr.**

CINQUIEME LOT

Vague, au lieu dit La Torche, contenant un hectare soixante-quatre ares cinquante centiares, touchant commune de Saint-Vincent; numéro 647. Section C.

Mise à prix, 5 fr. Ci **5 fr.**

SIXIEME LOT

Vigne et vague, au lieu le Coulet, contenant cinquante-huit ares cinquante centiares, touchant le chemin de Saint-Michel; numéros 650 et 651. Section C.

Mise à prix, 5 fr. Ci **5 fr.**

SEPTIEME LOT

Jardin au lieu dit Le Clauzas, contenant quinze centiares, touchant Audebert et Blanc, numéro 350. Section C.

Mise à prix, 5 fr. Ci **5 fr.**

HUITIEME LOT

Labour au lieu dit le Jas, contenant un are quatre centiares, touchant Dessaud et vallon, numéro 477. Section C.

Mise à prix, 5 fr. Ci **5 fr.**

Ces immeubles appartiennent au sieur Joseph Curuier, propriétaire, cultivateur, demeurant et domicilié à Châteauneuf-Miravail.

Ils ont été saisis réellement contre lui, à la requête du sieur Louis Dessaud, propriétaire-cultivateur, demeurant et domicilié à Châteauneuf-Miravail.

Suivant procès-verbal de Plauche, huissier à Noyers, en date du vingt-sept avril mil huit cent quatre-vingt-neuf, enregistré, dénoncé et transcrit avec l'exploit de denonciation au bureau des hypothèques de Sisteron le trois mai suivant, volume 39 numéro 2.

La vente aura lieu sur le cahier des charges déposé au greffe du tribunal.

Il est déclaré que, tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscription sur lesdits immeubles pour raison d'hypothèques légales, devront requérir ces inscriptions avant la transcription du jugement d'adjudication sous peine de forclusion.

Me Elie Charnier, avoué près le tribunal civil de Sisteron a été constitué pour le sieur Louis Dessaud, poursuivant.

Pour extrait,

Elie CHARNIER.

Enregistré à Sisteron le trois juillet 1889, folio 63, case 7. Reçu un franc quatre-vingt-huit centimes.

LAMBERT

RÉGÉNÉRATEUR UNIVERSEL des CHEVEUX de Madame S. A. ALLEN.

Un seul flacon suffit pour rendre aux cheveux gris leur couleur et leur beauté naturelles. Cette préparation les fortifie et les fait pousser. Prospectus franco sur demande.

Chez les Coiff. et Parf. Fab.: 92 Bd. Sébastopol, Paris.

Se trouve chez M. REBATTU fils aîné mercier, Rue Porte de Provence à Sisteron

FLEUR DU BOUQUET DE NOCE,

pour la peau et le teint.

Un liquide laiteux et hygiénique, dont une seule application donnera à votre visage, à vos épaules, à vos bras et à vos mains l'éclat et la beauté de la jeunesse. Il est préférable aux poudres et à tous les autres liquides. Il enlève le hâle et les taches de rousseur ; il prévient et efface les rides.

Se trouve chez tous les Coiffeurs, Parfumeurs et Débitants d'Articles de Toilette. Fabriques et Dépôts principaux : 92 Bd. Sébastopol, Paris ; à Londres et à New York.

Se trouve chez M. Rebattu mercier rue de Provence à Sisteron.

CHEMINS DE FER DE P.-L.-M.

FÊTE NATIONALE DU 14 JUILLET

A l'occasion de la Fête Nationale du 14 juillet, la Compagnie organisera un train de plaisir à prix très-réduits composé de voitures de 2e et 3e classe qui partira de Cette le 9 juillet à 2 heures soir, arrivera à Paris le 10 à 11 h. 53 matin ; repartira de Paris le 18 juillet à 2 h. 25 soir, et arrivera à Cette le 19 à 1 h. 15 soir.

2° Un autre train de plaisir qui partira de Valence le 9 juillet à 8 h. 30 soir, arrivera à Paris le 9 à 11 h. 53 matin ; repartira de Paris le 17 juillet à 2 h. 25 soir et arrivera à Valence le 18 à 5 h. 28 matin.

On peut dès à présent se procurer des billets aux gares désignées par les affiches.

A LA LYRE PROVENÇALE

Fabrique d'Instruments de Musique

MAISON DE CONFIANCE

TH. ROBERT

LUTHIER

Rue des Récollettes, 13

ET

Rue de l'Arbre, 1

MARSEILLE

BIBLIOGRAPHIE

Vient de paraitre à la librairie Le Bailly 15, rue de Tournon, à Paris

Le Siegle l'Orge et l'Avoine

par A Larbalétrier, 1 vol. 0, 50 cent. Le Nouvel ouvrage que M. Le Bailly, complète fort heureusement le blé, que le même auteur a récemment publié a la même librairie Il en forme pour ainsi dire la suite et le complément.

L'auteur a examiné la culture de ses trois céréales, avec tous les détails que comportent cette intéressante question ensemencements, caractères végétatifs, soins d'entretien, récolte produits rendement, tout est scrupuleusement étudié et discuté.

M. Tercide OUSTRIC fils, chirurgien dentiste de Dijon, diplômé de l'Ecole dentaire de France, recevra á Digne, 9, rue du Pied de Ville, du 8 au30 juillet inclusivement.

L'imprimeur-gérant A. TURIN.

Chemin de fer de Paris-Lyon-Méditérranée

Billets d'aller et retour

DE

Marseille à Venise

(*Via Vintimille*)

Valables pendant 30 jours.

1re classe 133 francs — 2e classe 95 fr.

Billets délivres jusqu'au 30 septembre 1889 inclusivement, dounant droit d'arrêt dans toutes les gares situées sur le parcours, tant en France qu'en Italie à à l'aller et au retour, valables pour tous les trains.

Franchise de bagages de 30 k. sur le parcours P.-L.-M. seulement.

On peut se procurer des billéts à la gare de Marseille St. Charles et au bureau-succursale, rue Grignan, N° 17.

CHEMINS DE FER DE P.-L.-M.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS

A l'occasion de l'Exposition universelle, il sera délivré pour Paris, dans toutes les gares du réseau, à partir du 21 juin jusqu'à la clôture de l'Exposition, des billets d'aller et retour de 1e, 2e et 3e classe, avec 25 0/0 de réduction, valables, savoir :

Pour parcours de 200 kil. ou moins,		4 j.
—	de 201 à 300 kil.	6 »
—	de 301 à 400 »	8 »
—	de 401 à 500 »	10 »
—	de 501 à 700 »	12 »
—	de 701 à 900 »	14 »
—	supérieur à 900 kil.	15 »

le jour du départ compris.

La durée de validité de ces billets pourra être prolongée à deux reprises de moitié (les fractions de jour comptant pour un jour), moyennant le paiement d'un supplément de 10 0/0.

Ces billets sont admis dans tous les trains, express et rapides compris, au même titre que les billets à plein tarif.

© VILLE DE SISTERON

AMARA BLANQUI Médaille à toutes les Expositions

AMARA BLANQUI Le meilleur des Amers.

AMARA BLANQUI 4 Diplômes d'Honneur

CHOCOLAT-DAUPHIN

PUR CACAO ET SUCRE

VANILLÉ

Racahout-Dauphin

LE MEILLEUR ALIMENT

Pour les enfants et les convalescents

SAINTOIN

FRÈRES

ORLÉANS, *Maison fondée en 1760*, ORLÉANS

Chocolat Saintoin
Curaçao Saintoin

A Louer de Suite

AU CASINO

1er étage, avec Balcon sur la façade principale,
2e Etage.

S'Adresser à M. J. Tourrès, boulevard National 255 Marseille ou chez M. Reynaud, marchand de cuirs à Sisteron.

UN JOURNAL POUR RIEN

(G. Edinger, éditeur.)

Une combinaison qui provoque un véritable étonnement, et celle du *Journal pour rien*, édité par M. Edinger,

Cette combinaison on ne peut plus ingénieuse et utilitaire est certainement de rencontrer dans le public un accueil enthousiaste, et appelée à rendre de grand services.

L'expliquer en détail serait beaucoup trop long ; mais nons engagcons fortement uos lecteurs ne fut-ce que psr curiosité à demander le prospectus explicatif qui se distribue partout et à le lire attivement

HISTOIRE de la BASTILLE

EDITION DU CENTENAIRE

Depuis sa fondation jusqu'à sa destruction.

Ses mystèrères, ses cachots, la chambre des tortures, les prionniers, les gouverneurs, les victime, et les bourreaux, a vaetures dramatiques, révélations scandaleuses, viols, turpitudes et débauches, évasions célèbres, rrchives ecrètes de la police. Par ***Augustc Maquet Arnoul Alboize.***

so10 centimes la livraison illustaée. — 2 livraen, — 50 centimes la série — Une série de ss 15 jours.

bruirie B. Si[illegible] Cs, 15 rue St. [illegible]

Le JOURNAL de la SANTÉ

Organe de vulgarisation scientifique, peu être considéré comme le plus intéressant, le plus instructif et le plus utile des journaux de médecine populaire. 18 ariicles inédits dans chaque numéro.

LE JOURNAL DE LA SANTÉ

est le journal le plus répandu en France. Son tirage moyen dépasse ***30.000*** exemplaires par semaine.

Un comité médical composé d'éminent spécialistes, donne des cousultations ***gratuites*** aux abonnés par la voie du journal.

LE JOUNAL DE LA SANTÉ

paraît tous les samedis, 108, rue de Richelieu à Paris. L'abonnement coûte 5 fr. par an, et o, peut s'abonner saus frais à tous les bureaux de poste.

Journal le BAVARD

Satirique, Mondain, Théâtral et Financier.

En vente le samedi à Sisteron chez M. Allemand

A Louer de Suite

CAFÉ DES NÉGOCIANTS

En face le

Grand hôtel Poite

Une Semaine à Paris 125 f

Comprenant le logement le logement pre[illegible] les grands boulevards les repas au palais royal, à l'exposition aux Bouillons Duval, a[illegible] Grand Hotel où à l'hotel Continantal, les entrées à l'Eposition, les parconrs en bateaux et les promenades en breaks, pour visiter les monuments et curiosités de Paris, confortables assuré. Le séjour peut être supérieur ou inférieur à une semaine. S'adresser à l'agence des excursions collectives 25, passage Saulnier, qui enverra le nouveau prospectus.

A VENDRE

MOBILIER DE CAFÉ

Presque neuf

S'adresser pour tous renseignements à M. Baptistin AUBA[illegible] afetier à Sisteron, rue Saunere.

A VENDRE

Pour cause de Santé

FOND DE CORDONNERI[illegible]

Situé rue Saint-Bazile, 19, près Chapitre Marseille.

Ayant 15 ans d'existence

B[illegible]en achalandée et bien outillée, bon[illegible] ne position, petit loyer, assurance contre l'incendie payée pour l'année.

S'adresser pour lraiter à M. **Guigues Albin**, *rue Saint-Bazile, à Marseille ou au Bureau du Journal.*

PRÉCIEUSE DÉCOUVERTE

ANTI-FORMICA ou pourdre pour chasser les fourmis

—

Il suffit de semer quelques grains [illegible] cette poudre près des fourmillères pou[illegible] les voirs disparaître complètement. P[illegible] les arbres à fruits, en former un simp[illegible] cordon autour du pied et pas une fourmi n'y montera dessus.

Dans les lieux habités- garde-man[illegible] etc., former un cercle avec cette po[illegible] autour des objets à préserver.

Avec l'**Anti-Formica. plus formis nulle part.**

Le paquet 1 franc, contre timbre mandant poste.

S'adresser aux bureaux du journ[illegible] On demande des dépositaires. — G[illegible] rétributions.

A louer présentement

LE CAFÉ DE FRANCE

Pour tous renseignements s'adresser à M. FOURNIER, au café Mirabeau.

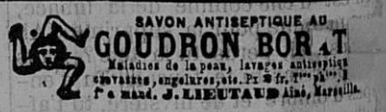

Impressions

COMMERCIALES

ET DE LUXE

CIRCULAIRES

Têtes de Lettres

BROCHURES

Lettres de Mariage

DE NAISSANCE

et de Décès

PRIX-COURANT

ENVELOPPES

IMPRIMERIE NOUVELLE

SISTERON (B. A.)

AUG. TURIN

Cartes de Visite & d'Adresse

IMPRIMÉS POUR MAIRIES

Affiches de toutes dimensions

La Maison se charge de faire exécuter toutes les

Impressions Lithographiques

LIVRAISONS RAPIDES — PRIX MODÉRÉS

Impressions

COMMERCIALES

ET DE LUXE

FACTURES

Livres à Souche

REGISTRES

Labeurs

PROSPECTUS

MANDATS

Etiquettes en Couleurs

VARIÉES

LOUIS BRUN

ARTICLES FUNÉRAIRES

Couronnes et médaillons — articles de pêche et de chasse — grand assortiment de DRAPEAUX et

Lanternes Vénitiennes

Parfumerie et vannerie — cravates — jouets d'enfants — articles de bureaux et d'écoliers.

Sisteron, rue Droite

Le Gérant, Vu pour la légalisation de la signature ci-contre Le Maire,

© VILLE DE SISTERON